

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



DEVELOPPEMENT DE L'ÉCOPÂTURAGE ET VALORISATION DES CIRCUITS



CONTEXTE

Dans le cadre de son projet de construction et d'extension d'un site logistique à Flixecourt et des dossiers de « compensation collective agricole », la société JJA s'est engagée à financer et accompagner la mise en œuvre de propositions écologiques et innovantes sur son territoire d'implantation. L'appel à manifestation d'intérêt vise à identifier les différents porteurs de projet (association, entreprise ...) qui auraient à cœur de développer les orientations exprimées par la société JJA, à savoir le développement de l'écopâturage ou écopastoralisme et la valorisation des circuits courts.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ JJA

Entreprise familiale créée en 1976, JJA met toute son expertise au service de ses clients distributeurs, acteurs de la décoration et de l'équipement de la maison, pour leur permettre de développer leur activité et satisfaire leurs propres consommateurs. En constante évolution l'entreprise a créée en 2001, Easy Logistique, entité dédiée à la logistique, portée par une équipe et des technologies de pointe, pour des commandes livrées dans des délais optimaux. Après l'implantation d'une plateforme à Amiens sur la ZAC des bornes du temps, un site est en cours d'exploitation et de développement sur la ZAC des Hauts Plateaux sur les communes de Mouflers et de l'Etoile.



L'ÉCOPÂTURAGE OU L'ÉCOPASTORALISME

L'écopâturage® est une méthode d'écopaysage de gestion des espaces verts et naturels par l'intervention d'herbivores domestiques. Cette gestion douce du paysage réduit l'usage des moyens mécaniques et proscrit l'usage des produits chimiques.

L'écopâturage® est toujours pratiqué dans un souci de respect de l'environnement et en particulier de préservation de la biodiversité

sauvage mais également de la biodiversité domestique et requiert des connaissances et des compétences spécifiques. On considère par écopastoralisme® une pratique respectant les principes de l'écopâturage® mais avec des troupeaux évoluant en semi-liberté, voire en transhumance, sous la surveillance de bergers, dans des espaces naturels et souvent dans une logique de production.



LES CIRCUITS
COURTS

On qualifie généralement de circuit court une opération commerciale qui passe directement du producteur au consommateur ou par un minimum d'intermédiaires. A l'heure des préoccupations écologiques et notamment de la maîtrise de l'empreinte carbone, les évolutions de mode de consommation, les circuits courts et/ou vente di-

rectes dans le monde agricole représentent même près de 10% des achats alimentaires et constituent une réelle opportunité économique en particulier dans les domaines de la production maraîchère raisonnée et/ou biologique. Manger local est un demande et un besoin de plus en plus affirmée par les consommateurs. Cela permet également de valoriser les talents et les savoirs faire régionaux.

OBJECTIFS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Proposer des solutions de gestion des espaces par écopâturage et/ou écopastoralisme sur le territoire en valorisant les aspects écologiques, pédagogiques et sociaux de la démarche.

Mettre en œuvre sur site ou localement un solution de production et/ou de vente directe de produits alimentaires de proximité en intégrant dans la clientèle prioritaire les salariés de JJA.

VOTRE PROJET...

- Doit répondre clairement à **au moins 1 des 2 objectifs** présentés ci-dessus.
- Il peut être de nature **associative, collaborative, entrepreneuriale** ...
- Il peut être adossé à une **structure existante** ou constituer une **première expérience**.
- Il doit avoir un **impact sociétal et environnemental mesurable**.

VOTRE DOSSIER...

Il contient :

- **une présentation succincte de votre structure** (statut juridique, membres, activités, partenaires ...).
- **un descriptif de votre projet** (les objectifs, les enjeux, les valeurs ...)
- **une présentation de vos moyens et aptitudes, tant sur le plan humain que technique**.
- **un projet de budget et/ou de modèle économique**.
- Et tous les éléments que vous estimez nécessaire de présenter ou de préciser

Il n'excédera pas **10 pages (hors annexes)** et devra être adressé avant le **1er mars**, en version numérique uniquement, à l'adresse contact en bas de page.



EN 5 ETAPES

Dès maintenant

Prenez contact avec AYA pour un premier échange de cadrage et pour vous inscrire comme porteur de projet.

Avant le 1er mars 2022

Préparez votre dossier et transmettez le selon les modalités indiquées. AYA reste à votre disposition durant toute cette étape.

En mars

Les projets sont analysés et sélectionnés avec l'aide de spécialistes.

Fin mars

Les projets sélectionnés sont présentés devant une commission.

En avril

Mise en œuvre du ou des projets retenus

VOTRE CONTACT



JJA a confié le pilotage de l'appel à manifestation d'intérêt au Bureau d'étude AYA, spécialisé dans l'ingénierie de projet.

Contact :

Jean Bernard GRUBIS

06.83.84.54.94

jjaappelaprojet@gmail.com